



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E71618

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2025

ÉDITÉ LE 08/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2006

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 04/03/2024
0

Raison sociale : CHAPUZET ROMUALD

7 RUE DU JANOT
23130 CHENERAILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 489811091

Siret : 489 811 091 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6108429

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 400518100025

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 400518100025

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 05 55 62 94 25

Fax : 05 32 00 13 17

Portable : 06 10 26 19 46

Site Internet :

E-mail : romuald.chapuzet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHAPUZET ROMUALD CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	16/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2022
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	02/04/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	31/03/2021
o Isolation des combles perdus	02/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.